Image not found or type unknown

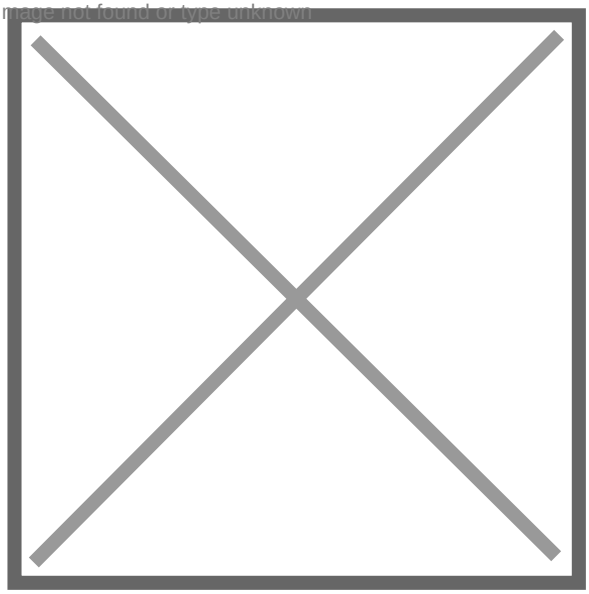

AVIS DE PROCEDURE CIVILE D'EXECUTION

Par **Laurence06**, le **17/06/2021** à **12:54**

Bonjour

Je viens d'etre saisie sur mon compte bancaire, il y avait pas d'argent donc caduc.

La seule solution pour moi a ce jour, je doit monter un dossier

de surendettement, qui va etre fait dans les prochain jours

doije- je en avertir l'huissier que faire je ne sais plus.

j'ai le minimum vieillesse et suis en location dans un petit studio meublé avec un loyer de 500€, aucun autre bien

C'est ma banque qui ma prévenue de la saisie, de la part de lhuissier une injonction de payer il y a plus de deux mois

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés